

## ECHOS du Conseil Municipal du 13 avril 2012 de Mollans-sur-Ouvèze

Par les élus de « Mollans-Autrement »

### Le Compte Administratif :

C'est le compte-rendu comptable et financier de la gestion communale (c'est-à-dire de la façon dont le maire a géré le budget voté par le Conseil. (Le maire ne peut donc prendre part à la délibération et au vote du Conseil).

C'est un document définitif, une photographie de l'exercice passé (année 2011).

Il y a lieu de distinguer les investissements d'une part, le fonctionnement d'autre part.

### COMPTES ADMINISTRATIFS (C.A.) 2011

#### I - Compte administratif de la commune

##### 11) Investissement (*dépenses de développement*)

DEPENSES : - 656 447,21 taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel : 64,68%  
RECETTES : + 628 339,16 taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel : 61,91%

Solde 2011 - 28 108,05

Résultat reporté de l'année - 109 310,13

Soit un solde total de : - 137 418,18

Il reste à réaliser : en recettes à la date de clôture : + 287 451,00

: en dépenses à la date de clôture : - 229 296,38

**SOLDE 2011 : - 79 263,18**

*A noter : que la rénovation de la cantine représente plus du tiers de l'investissement, la voirie 14,71%.*

##### 12) Fonctionnement (*dépenses courantes*)

DEPENSES : - 682 792,25 Taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel : 69,76%

RECETTES : + 950 988,63 Taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel : 97,16%

Solde de l'année : +268 196,63

Résultat reporté de l'année 2010

+ 68 121,77

**SOLDE fin 2011 +336 318,15**

**Résultat définitif du C.A de la commune (Fonctionnement-Investissement) : + 257 054,97**

*A noter : qu'en 2010 les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 500 330,86 et à 682 792,25 en 2011  
SOIT UN ACCROISSEMENT DE = 36,47%*

*Dont : des charges de personnel s'élevant à 248 924 en 2010, 257 554 en 2011 + 3,47%*

*(Les charges de personnel représentent 46,90% des recettes directes de la commune, impôts et taxes)*

*Les indemnités des élus (maire et adjoints) demeurent stables : 41863 en 2010, 41968 en 2011*

*Le total des recettes s'élevait à 797 841,11 en 2010, et à 950 988,63 en 2011.*

*DONT : Impôts et taxes 386 688 en 2010, 549 156 en 2011. De cette somme, il y a lieu cependant de déduire 142 319 « trop perçu du FNGIR » ; il s'agit du fond de compensation de la taxe professionnelle.*

*Dotations de l'Etat 264 032,55 en 2010 et 249 184 en 2011 (-5,62%).*

**Le compte administratif de la commune a été adopté par 6 voix pour, 5 voix contre, et une abstention.**

## 2) Compte administratif (de la régie municipale) Eau et Assainissement

### 21) FONCTIONNEMENT

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| DEPENSES          | -202 451,47        |
| RECETTES          | +273 254,68        |
| <b>Solde 2011</b> | <b>+ 70 803,21</b> |

*A noter en recettes que les redevances pour l'eau s'élèvent à 174 155,64 pour 2011, 146 675 en 2010 (+18,7%)*

*Les redevances assainissement 63 606,93 en 2011, contre 57 015,30 en 2010 (+11,56%)*

### 22) INVESTISSEMENTS

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| DEPENSES                 | - 83 227,85   |
| RECETTES                 | : +109 054,10 |
| Solde 2011               | + 25 826,25   |
| Résultat reporté 2010    | +171 421,93   |
| Soit un solde total de : | +197 248,18   |

Il reste à réaliser à la date de la clôture :

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| En DEPENSES             | -1 029 001        |
| En RECETTES             | + 825 513         |
| Soit un solde de        | - 203 488         |
| <b>Solde total 2011</b> | <b>- 6 239,82</b> |

**Résultat définitif du C.A pour L'Eau et l'assainissement (fonctionnement +investissement) :**  
**+ 64 563,39**

*A Noter que le coût de la station d'épuration (y compris les réseaux annexes) devrait s'élever à environ 2 600 000 €, dont 1 million en emprunt (Annuités de remboursement de l'ordre 85 000 € sur 20 ans).*

*Nous avons toujours fait part en Conseil de notre désaccord sur l'emplacement retenu. Il convient de rappeler que la station aurait dû être réalisée depuis plus de dix ans, ce qui n'est pas sans conséquence sur le coût. L'essentiel de la charge, dont le fonctionnement, sera en fait assumé par les prochaines mandatures (à partir de 2014).*

*Néanmoins, dans l'intérêt de la commune, parce qu'il est urgent et indispensable, nous assumons cet investissement.*

## 3) Compte Administratif CCAS

RESULTAT CUMULE fin 2011 : + 2002,65

### LE BUDGET :

**Le budget d'une commune, c'est un acte politique (au sens noble du terme), il est la traduction financière de la politique communale :**

- **un acte juridique : Le budget autorise le maire de la commune à dépenser les montants votés et à percevoir les recettes correspondantes.**
- **un outil de pilotage et de contrôle de l'activité de la commune.**

## BUDGETS PREVISIONNEL 2012

### 1) Budget prévisionnel de la Commune

#### 11 -INVESTISSEMENT :

DEPENSES/RECETTES : 627 665,18

DONT :

En dépenses notamment - 55 000 (études en cours)  
-138 631 (immobilisations en cours, La Poste, aménagement du canal rue  
des Granges etc....)  
-140 940 (fin des aménagements de la cantine)

Il restait en outre, à réaliser 229 295 € de 2011.

En recettes, à relever : 207 819,97 en autofinancement

Il restait à réaliser 287 451 € de 2011

#### 12-FONCTIONNEMENT :

DEPENSES/RECETTES : 1 172 227,97

DONT

En dépenses : en charges de personnel 313 900 contre 257 554 en 2011  
Indemnités du maire et des adjoints 43 000 41 968 en 2011

### 2) Budget prévisionnel Eau et Assainissement

#### 21 -INVESTISSEMENT

DEPENSES/RECETTES 2 956 916,14

DONT

En dépenses, pour la station d'épuration 2 771 108

Il restait à réaliser en 2011 1 029 001€

En recettes : subventions 758 225

Emprunt 994 607

Il restait à réaliser, en 2011, 825 513€ (405 398 en emprunt, 420 120 en subvention)

#### 22 -FONCTIONNEMENT

DEPENSES/RECETTES 358 215,94

DONT

En dépenses, en charges de personnel 54 600

Taxes pollution FNAE 35 000

Intérêts d'emprunts 22 400

En recettes, redevances eau 179 800 contre 174 155,64 en 2011

Redevances assainissement 75 600 contre 63 606,93 en 2011

*Important : tous les chiffres ne peuvent être reproduits, nous nous efforçons de donner quelques points de repère pour certaines dépenses ou recettes, néanmoins il s'agit de chiffres isolés de l'ensemble, parcellaires, dont le choix peut paraître arbitraire malgré notre souci d'informer.  
Il est rappelé que nos concitoyens peuvent consulter les comptes en mairie.*

### 3) Budget prévisionnel CCAS 2012

DEPENSES/RECETTES : 6002,65

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION pour 2012 :**

Le Conseil à l'unanimité a décidé de reconduire les taux 2011 des 4 taxes locales

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| -Taxe d'habitation              | 14,78% |
| -Taxe foncière pour le bâti     | 10,90% |
| -Taxe Foncière pour le non bâti | 38,79% |
| -CFE (ex taxe professionnelle)  | 17,83% |

## **QUESTIONS DIVERSES:**

1-TARIFS-Eau/Assainissement/  
Seront arrêté lors d'un prochain Conseil

2-Dossiers SDED

Monsieur le Maire a informé le Conseil d'une demande de renforcement du réseau d'électricité au Poste Lacoste et au quartier Piélard.

3-Droit de préemption

Habitation – Beru-Frackowiak / Descamps

La Commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

NOTA : *les commentaires sont en italique.*